



Vous informe

Le 7 novembre 2025

Fédération CNL de la Mayenne

OBJET : rapport annuel 2025

La fédération CNL de la Mayenne ne peut pas évoquer son bilan sans évoquer les pannes à répétitions suite à des incidents, sur les réseaux de chaleur urbains à Laval et à Evron.

Incidents qui valident toutes les inquiétudes que la fédération CNL de la Mayenne avaient soulevés lors des négociations en amont de chaque construction des réseaux de chaleurs urbains voulus par les élus non conscients des conséquences futures et surtout; incapable de donner des garanties sur le coût futur subit par les locataires.

Il est vrai qu'aujourd'hui, l'implosion de la bulle énergie fait que le coût proposé par les réseaux urbains de chaleur se fond dans la masse des autres énergies à travers une spéculation délirante voulue et accompagnée par les producteurs alternatifs et le gouvernement. Mais est-ce que la facture est aujourd'hui moins élevée.

Ce qui est visible aujourd'hui et non résolu, c'est la fragilité des responsabilités de chaque partenaires, qui pour ne pas payer, se rejettent les responsabilités ou ne donnent pas les accès nécessaires pour résoudre les pannes, situations qui pénalise les locataires.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous informer des conditions que vous allez demander à l'ensemble des acteurs, afin que créer un protocole qui validera une durée de panne acceptable et les indemnités qui accompagneront celle-ci.

De veiller qu'au fil de l'eau une information soit dirigée vers les locataires qui sont captifs de la panne.

Face à cette situation, la fédération CNL de la Mayenne vous demande de ne plus accepter que les logements du parc de Méduane Habitat qui servent de remparts d'ajustement financiers aux élus pour faire valider leur projet, ne soient plus raccordés au réseau de chaleur urbain, tant que des certitudes soient actées.

Nationalement la continuité du contexte général sur l'évolution des politiques publiques sur le logement, nous invite à plus de vigilance.

L'année 2025 a été marquée par un contexte national particulièrement tendu pour le logement social, avec des réformes gouvernementales visant à réduire le parc public et à fragiliser les droits des locataires. Dans ce cadre, la fédération CNL de la Mayenne et la Confédération Nationale du Logement ont poursuivis avec détermination leurs actions en faveur du maintien, de l'amélioration et du développement du logement social accessible à tous à un coût accessible.

Notre mission s'est traduite par un engagement auprès des locataires, à travers des actions locales, régionales et nationales, afin d'informer, de former et de défendre leurs droits. Ce bilan retrace l'ensemble des initiatives menées en 2025 ainsi que les résultats obtenus grâce à la mobilisation collective.

Il témoigne de notre volonté de continuer à agir, de manière constructive et combative, pour garantir à chacun un logement décent, abordable et respectueux des besoins des habitants.

Nos Missions

- Défense des locataires du logement social et du logement privé.
- Contribuée, au niveau départemental, régional et national à réaffirmer sa position sur la politique en matière de logement et défendre les droits pour les locataires ainsi que pour l'avenir du logement social auprès des élus locaux, régionaux, nationaux.
- Recueillir, orienter, traiter les demandes des bénéficiaires du logement social sur l'ensemble du département de la Mayenne.
- Promouvoir l'amélioration du logement social.
- Former, informer et acter la mobilisation citoyenne.
- Combattre la RLS qui fragilise la trésorerie des bailleurs et fait augmenter le prix des loyers.

Actions Menées

Niveau Local

- **Distribution** du journal de la CNL Contact tous les deux mois aux familles adhérentes et sympathisantes.
- **Tous les jours** transmission par courriel de la revue de presse sur les décisions impactant le logement social et le pouvoir d'achat.
- **informations** organisées pour les adhérents et les locataires (ex : 3^{ème} ligne, droits et devoirs, charges locatives, le droit en matière de rénovations énergétiques, les démarches pour signaler un logement indécemment, conséquences du réseau urbain de chaleur, politique d'expulsion, les troubles du voisinage).
- **Permanences d'information** et accompagnement individuel (aide à la rédaction de courrier, accompagnement dans le cadre des états des lieux, orientation vers le Point Passerelle, vers la Banque de France dans le cadre du surendettement, le FSL, aide dans le cadre d'une demande d'obtention d'un logement ou d'une mutation, aide dans le cadre de dépannages, de réparations, de modifications).
- **Négociations locales** avec les bailleurs sociaux pour la rénovation, les loyers, les conditions de vie.
- **Mobilisations locales** (pétitions, réunions publiques, manifestations contre des ventes HLM, etc.)
- **Lobbying locaux** auprès des élus et des autorités.

Résultats et Impacts

Notre action a eu un impact concret sur l'amélioration des conditions de vie de centaines de locataires :

- **Réduction des charges énergétiques** dans les résidences rénovées.
- **Renforcement du pouvoir d'agir des locataires**, plus nombreux à participer aux réunions publiques et aux actions collectives.
- **Accompagnement des locataires auprès des services sociaux pour faire valoir et obtenir les droits**

À l'échelle régionale et nationale, notre contribution aux mobilisations de la CNL a permis de freiner plusieurs projets de lois visant à réduire le parc public de logements sociaux, notamment par notre participation active aux journées de manifestation

Niveau Régional

- **Colloques et journées d'échange** sur les enjeux du logement social.
- **Coordination** entre sections locales.
- **Lobbying régional** auprès des élus et des autorités.

Niveau National

- **Participation aux actions de la CNL nationale** (campagnes de communication, consultations publiques, actions juridiques).
- **Contributions** aux propositions alternatives sur les politiques publiques (ex : la loi Lagleize, ELAN, ALUR, les APL, participation aux conférences nationales du logement).
- **Mobilisation nationale** contre les politiques gouvernementales perçues comme menaçantes pour le logement social (ex : projets de lois de privatisation, loi ELAN, etc.).

Difficultés Rencontrées

- Manque de moyens, de soutien institutionnel, obstacles politiques...

Perspectives 2026

- Poursuite et intensification des actions.
- Nouveaux axes de travail (par exemple : lutte contre la précarité énergétique, hausse de RLS par son abrogation, contre l'habitat indigne, modification du DPE, défense contre la financiarisation du logement social, du coût du foncier, des coûts de construction, des difficultés financières rencontrées par les locataires en arrêt de travail ou en accident de travail).
- Renforcement de la mobilisation citoyenne.

La fédération CNL de la Mayenne a :

- Contribuée, au niveau départemental, régional et national à réaffirmer sa position sur la politique en matière de logement et défendre les droits pour les locataires ainsi que pour l'avenir du logement social auprès des élus locaux, régionaux, nationaux.
- A recueillir, orienter, traiter les demandes des bénéficiaires du logement social sur l'ensemble du département de la Mayenne.

La fédération CNL de la Mayenne propose que l'ensemble des rapports des associations présentes soient actés au PV du CCL du 7 novembre 2025.

La fédération CNL de la Mayenne remercie l'ensemble des bénévoles, partenaires, locataires engagés, élus qui ont œuvrés pour faire aboutir nos démarches.

La fédération **CNL** de la Mayenne